



10 juillet 2024

Certificat de la "Vente sociale Responsable" par l'ARPP [1.0]

—— "Vente sociale Responsable" ——

Ce document atteste que **vanessa lambert** a fini la formation
"Certificat de la Vente sociale Responsable par l'ARPP [2024] - 1.0"
délivrée par Autorité de Régulation Professionnelle de la Publicité

Résumé de la formation : Le Certificat est délivré aux social sellers / créateurs de contenus ayant validé leur connaissance des principales règles légales et éthiques encadrant le cadre légal de la vente sociale (social selling). ****ATTENTION**** Il est valable au moment de son émission et peut faire l'objet d'un retrait. Vérifiez sa validité sur le site de l'ARPP. Ce dernier ne relève pas du RNCP.

Pour vérifier l'authenticité de ce document, vous pouvez contacter

influence@arpp.org

Vous pouvez aussi retrouver ce document sur Internet à l'adresse suivante : <https://arpp.360learning.com/redirect/api/certification/8038170777612572>

Référence : 8038170777612572